Date: 20 septembre 2005

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rapport de la Zone franc 2004

Le Secrétariat du Comité monétaire de la Zone franc, assuré par la Banque de France, vient de publier le rapport annuel de la Zone franc pour l'année 2004. Ce rapport fait le point sur les évolutions économiques et financières des pays membres de la Zone franc durant l'exercice écoulé¹.

Une accélération de la croissance économique en CEMAC grâce au secteur pétrolier, mais un léger ralentissement en UEMOA du fait des conditions pluviométriques défavorables, de l'invasion acridienne dans les pays du Sahel et de l'instabilité en Côte d'Ivoire

En 2004, dans un contexte caractérisé par une reprise de la croissance économique internationale, les pays africains de la Zone franc (PAZF) ont bénéficié d'une accélération de l'activité : le taux de croissance de leur PIB réel s'est inscrit, en moyenne, à + 5,1 %, après + 3,5 % en 2003. Globalement, la Zone franc a ainsi enregistré une croissance économique comparable à celle de l'Afrique sub–saharienne, assortie d'une stabilité du cadre macroéconomique supérieure à celle des autres pays du continent (en matière de prix notamment).

Ce résultat d'ensemble masque, cependant, une évolution divergente au sein de la Zone franc, caractérisée par une nette accélération de l'activité en Afrique centrale et un très léger ralentissement de la croissance en Afrique de l'Ouest. Les pays de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC) ont bénéficié d'une amélioration des termes de l'échange en 2004, grâce à la forte hausse des cours du pétrole. A l'inverse, dans les pays de l'Union économique et monétaire ouest–africaine (UEMOA), la baisse des cours moyens du coton et du café a provoqué une dégradation des termes de l'échange, les cours du cacao se maintenant, toutefois, à des niveaux élevés.

L'accélération de la croissance économique de la zone <u>CEMAC</u> en 2004 (+ 7,6 % après + 4,2 %) a surtout été alimentée par le dynamisme des économies équato-guinéenne (+ 30 %) et tchadienne (+ 36 %), résultant de l'expansion des activités pétrolières. La Guinée Équatoriale est devenue le premier pays producteur de la sous-région, avec 17,6 millions de tonnes par an ; au Tchad, la production a atteint près de 9 millions de tonnes. Les caractéristiques d'économie pétrolière de la CEMAC se sont renforcées : cinq des six États membres sont des pays producteurs importants qui assurent environ 12 % de la production africaine. Pour la CEMAC, la dépendance à l'égard du pétrole est marquée, ce secteur ayant représenté, en 2004, 37 % du PIB, 78 % des exportations et 53,5 % des recettes fiscales. La production devrait se stabiliser à l'avenir : la mise en production de nouveaux champs en Guinée Équatoriale et au Tchad devrait compenser le déclin attendu au Cameroun, voire au Gabon. Au total, la zone CEMAC est exportatrice nette de pétrole (alors que l'UEMOA, malgré la hausse de la production en Côte d'Ivoire, demeure importatrice nette).

¹ La Zone franc comprend quatorze pays africains et un pays situé dans l'Océan Indien. Huit d'entre eux composent l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA): Bénin, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo. Six autres constituent la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC): Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Équatoriale et Tchad. Enfin, la Zone franc comprend également l'Union des Comores.

Le taux de croissance des pays membres de l'<u>UEMOA</u> s'est établi à +2,8 % en 2004, en très légère décélération par rapport à 2003 (+2,9 %). Les performances économiques de l'Union ont été pénalisées par des conditions pluviométriques défavorables et une invasion acridienne dans les pays du Sahel, qui ont pesé sur les résultats de la campagne agricole 2004–2005. En outre, la persistance d'un environnement socio–politique instable en Côte d'Ivoire a continué d'affecter les relations commerciales et la croissance économique au sein de la sous–région.

Les <u>Comores</u> ont enregistré une croissance de + 2,5 % en 2004, en léger retrait par rapport à 2003 (+ 2,9 %). Cette réduction du taux de croissance est essentiellement imputable au fort recul de la production de vanille, en liaison avec l'érosion des cours mondiaux qui tend à déstabiliser la filière.

Une inflation toujours maîtrisée

Dans un environnement fragile, marqué par des crises politiques persistantes dans certains pays de la Zone, les PAZF sont parvenus à maintenir une relative stabilité du cadre macroéconomique. Ainsi, en dépit de la crise ivoirienne, la hausse des prix s'est nettement ralentie en <u>UEMOA</u> (0,5 % en 2004, après 1,3 % en 2003). En <u>CEMAC</u>, malgré la vigueur de la demande, favorisée par les effets d'entraînement des chantiers pétroliers, le taux d'inflation a également baissé (0,3 % en 2004, contre 1,2 % en 2003). Dans les deux cas, la décélération de l'inflation s'explique notamment par l'amélioration des circuits d'approvisionnement des marchés urbains en produits vivriers. A l'inverse, aux <u>Comores</u>, les tensions inflationnistes (4,5 %) se sont maintenues, en liaison avec une baisse de la production agricole et une hausse des coûts de fret.

Comme en 2003, ces résultats contrastent fortement avec le taux d'inflation moyen observé dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne (9,3 %). Les performances de la Zone franc en matière d'inflation s'inscrivent, en outre, dans la durée : sur la période 1998–2004, le taux d'inflation annuel moyen a été de 2,0 % en UEMOA et de 1,9 % en CEMAC, alors que ce taux a dépassé 12,6 % pour l'ensemble de l'Afrique sub–saharienne.

Cette inflation modérée est d'abord le résultat de l'ancrage nominal des francs CFA et comorien à l'euro, les PAZF réalisant près de la moitié de leurs échanges commerciaux extérieurs avec la zone euro. Les PAZF bénéficient ainsi de la modération de l'inflation au sein de la zone euro, qui limite la hausse des prix des importations en provenance de la zone–ancre.

Une évolution divergente de la situation des finances publiques en CEMAC et en UEMOA

S'agissant des finances publiques, l'année 2004 s'est soldée par une consolidation très modérée de l'excédent budgétaire des États de la <u>CEMAC</u> (4,4 % du PIB, contre 4,1 % en 2003). Cette évolution est essentiellement imputable à la progression importante des recettes pétrolières (+ 29 %) induite par l'augmentation de la production pétrolière et la hausse des cours du brut.

Au sein de l'<u>UEMOA</u>, la situation des finances publiques s'est caractérisée en 2004 par un léger accroissement du déficit (2,6 % du PIB, contre 2,1 % en 2003), en raison d'une progression des dépenses plus soutenue que celle des recettes. Cette évolution est liée, d'une part, à la croissance des dépenses d'investissement, et d'autre part, à l'augmentation de la masse salariale. Celle-ci a, en effet, sensiblement crû en raison de la revalorisation du point indiciaire et du recrutement d'agents de la fonction publique dans plusieurs États.

Des programmes de privatisations qui marquent le pas

Les réformes structurelles ont, une nouvelle fois, marqué le pas en 2004. Ainsi, dans plusieurs pays, la privatisation des entreprises publiques a accusé des retards par rapport aux programmes initiaux, notamment dans les secteurs des télécommunications, des transports, de l'énergie et du coton. On note néanmoins l'aboutissement de quelques privatisations comme celles d'Agrogabon et d'Hevegab au Gabon.

Les perspectives pour 2005 favorables malgré une recrudescence probable des tensions inflationnistes

En <u>UEMOA</u>, malgré les résultats attendus peu favorables des campagnes agricoles et les effets de la crise ivoirienne, la bonne orientation des activités manufacturières devrait permettre une augmentation du PIB proche de 3,8 % en 2005, selon la BCEAO.

En ce qui concerne la zone <u>CEMAC</u>, l'activité devrait être soutenue par l'accroissement de la production pétrolière (qui atteindrait 59,8 millions de tonnes pour l'ensemble de la CEMAC, soit une augmentation de près de 8 %) et la fermeté des cours du brut. Selon la BEAC, la croissance du PIB s'établirait à 6,3 %.

Dans les deux sous-régions, l'augmentation du coût des produits énergétiques pourrait provoquer une légère accélération de l'inflation, qui resterait cependant modérée.

La version électronique du rapport est disponible en ligne sur Internet (<u>www.banque-france.fr</u> / zone franc).

Pour plus de renseignements :

Direction de la Communication, Service de presse (00 33 (0)1 42 92 39 00).

ANNEXE2

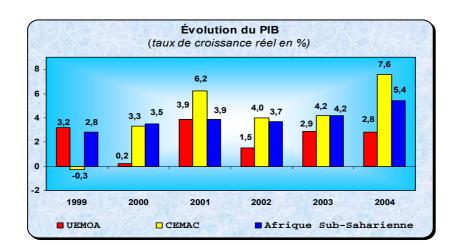
Principaux indicateurs économiques

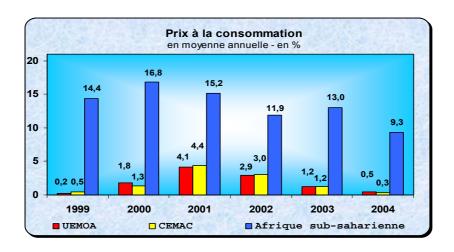
(en pourcentage)

	Croissance d	Croissance du PIB (en %)		Inflation (en %) *		Solde budgétaire (en % du PIB) **	
	2003	2004	2003	2004	2003	2004	
UEMOA	2,9	2,8	1,3	0,5	- 2,1	- 2,6	
CEMAC	4,2	7,6	1,2	0,3	4,1	4,4	
Afrique Sub-Saharienne	4,2	5,4	13,0	9,3	- 2,5	– 1,1	

^{*} Variation des prix à la consommation, en moyenne annuelle

Sources: FMI, Banques centrales





Sources: Banques centrales, FMI.

^{**} En base engagements, dons compris

² Sur la base des données disponibles à fin juillet 2005 (sources : BCEAO, BEAC, FMI).